

Les bilans

Il existe différents bilans en ergothérapie :

- En pédiatrie :
 - Un bilan dit « graphique » composé d'épreuves attentionnelle, visuelle, exécutive et praxique
 - Un bilan sensoriel
 - Un bilan d'autonomie
 - Un bilan de l'oralité alimentaire
- Avec les adultes et les personnes âgées :
 - Un bilan d'autonomie
 - Un bilan des fonctions exécutives et cognitives
 - Un bilan des fonctions mnésiques
 - Un bilan moteur et d'équilibre
 - Un bilan postural
- Les visites à domicile:
 - Essais d'aides techniques
 - Plan d'aménagement

Lors de son bilan, l'ergothérapeute évalue :

- Les difficultés dans différents domaines (familial, scolaire, professionnel, socio-culturel)
- Les déficiences et les incapacités
- L'environnement (humain, matériel, architectural, social...)

Ainsi, la rééducation et la réadaptation après le bilan visent à améliorer les fonctions déficitaires, à accompagner l'inclusion et à faciliter l'autonomie au quotidien.

Quand consulter un ergothérapeute ?

Lorsque vous observez des difficultés ou des limites dans les activités que vous réalisez. Cela peut être dans les soins personnels, dans les déplacements, au travail, à l'école, au quotidien, pour communiquer, dans une activité de loisirs, pour interagir socialement...

Ses Missions

- En pédiatrie :
 - ⇒ Maintenir ou restaurer les capacités cognitives, motrices et sensorielles
 - ⇒ Rééduquer la préhension et le geste graphique (pré-graphisme, écriture, géométrie...)
 - ⇒ Compenser les situations complexes (mise en place de l'outil informatique et des logiciels adaptés)
 - ⇒ Optimiser la participation dans les activités de groupe
 - ⇒ Accompagner dans l'analyse et l'exploration visuelle (sauts de lignes, omission de lettre...)
 - ⇒ Développer les praxies et les coordinations gestuelles
 - ⇒ Favoriser l'organisation et l'installation en classe (trousse, sac, table...)
 - ⇒ Développer l'autonomie et l'indépendance dans les activités de vie quotidienne (habillage, repas, soins personnels)

• Avec les adultes et les personnes âgées :

- ⇒ Développer l'autonomie et l'indépendance au quotidien
- ⇒ Prévenir, réduire ou supprimer les situations de handicap
- ⇒ Maintenir ou restaurer les capacités cognitives, motrices, sensorielles
- ⇒ Adapter le logement pour assurer sécurité, autonomie et confort
- ⇒ Préconiser des aides techniques, assistance technologique, aides humaines ou animalières
- ⇒ Assurer une guidance familiale

Ses partenaires

L'ergothérapeute même en libéral travaille en lien avec les différents professionnels de santé : médecin, pédiatre, neuropédiatre, orthophoniste, neuropsychologue, psychologue, psychomotricien, orthoptiste, kinésithérapeute... Il travaille également en lien avec des institutions comme les SESSAD, CAMPS, CMP, CMPP, IME, EHPAD...

Les remboursements

Non conventionné par la sécurité sociale, l'ergothérapeute fixe avec tact et mesure ses tarifs. Il existe certaines solutions pour rembourser les prises en soin en ergothérapie. Les allocations auprès de la MDPH, les prestations extralégales ou demande de fond sociale de la CPAM, les plateformes de coordination (PCO), les mutuelles...

L'ergothérapie

L'ergothérapeute est un professionnel paramédical spécialiste de l'autonomie.

Il intervient auprès de différentes populations :

- Les bébés (0-2 ans) présentant des difficultés de motricité globale, d'alimentation, des hyper/hypo sensibilités ou avec une pathologie particulière.
- Les enfants/ados présentant des troubles neurodéveloppementaux (dyspraxie, dysgraphie, dysorthographie, dyslexie...), des troubles du spectre autistique, des troubles du développement et de l'attention avec ou sans hyperactivité.
- Les adultes ayant différentes pathologies (traumatologie, neurologie, cardiologie...) impactant leur quotidien.
- Les personnes âgées en perte d'autonomie (cognitive et/ou motrice).

Ces interventions sont réalisées sur prescription médicale, indiquant le besoin d'un bilan et/ou d'un suivi en rééducation/réadaptation.

Elles peuvent avoir lieu :

- Au cabinet
- À domicile
- Dans un autre lieu de vie (école, entreprise, structure d'accueil...)



L'ergothérapie en libéral

Cabinet Liv'Ergo

Marie SCHMITT - Camille THIEBAUT

Ergothérapeute D.E

61 b rue de la gare
54460 LIVERDUN

06.87.38.96.48

ergo.liverdun@gmail.com